



2898 - Les jeux électroniques

question

Comment juger la pratique et l'autorisation aux enfants de pratiquer les jeux électroniques nombreux et répandus tels que ceux produits par Sony et Nitendo et d'autres ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Celui qui regarde ces jeux électroniques découvre qu'ils reposent sur des capacités (maharat) intellectuels et des comportements individuels. Ils traitent différents domaines. Il s'agit parfois d'une guerre imaginaire où l'on doit entraîner les gens à gérer les situations similaires et à prendre des précautions pour échapper aux dangers, combattre les ennemis et détruire des objectifs. Parfois il s'agit de planifier ou de s'engager dans une aventure ou de se tirer d'un labyrinthe ou de fuir devant un fauve ou de participer dans une course d'avions, d'automobiles ou d'autres engins. Il peut enfin s'agir de franchir des obstacles ou de chercher un trésor perdu.

Certains jeux développent les connaissances et éventuelles préoccupations. C'est le cas des jeux consistant à démonter, à rassembler, à réunir les morceaux d'une photo déchirée, à construire, à colorer, à ombrer et éclairer.

Le statut religieux

L'Islam n'interdit pas le divertissement et l'acquisition par des moyens légaux de plaisirs licites. En principe, les jeux sont autorisés tant qu'ils ne détournent pas leurs pratiquants d'un devoir religieux tel que la célébration de la prière et la bienfaisance aux parents; et tant qu'ils n'impliquent pas des choses interdites. Pourtant nombreuses sont les choses interdites qui y figurent. Citons-en les suivantes :



- les jeux qui reproduisent une guerre entre les bons habitants de la terre et les méchants habitants du ciel et ce que ces idées véhiculent en fait d'accusations contre Allah le Très Haut et la mise en cause des nobles anges.
- les jeux qui reposent sur la sanctification de la croix et tentent de faire croire que le fait de passer près d'elle procure santé et force et ramène l'esprit ou renforce l'esprit du joueur, etc. Il en est de même des jeux qui apprennent à élaborer des cartes de vœux concernant le christianisme.
- les jeux qui approuvent la magie et glorifient les magiciens.
- les jeux qui distillent la haine contre l'Islam et les musulmans tels que ce jeu dans lequel le joueur marque 100 points s'il bombarde La Mecque et 50 s'il bombarde Bagdad.
- la glorification des mécréants et le développement du sentiment de fierté à leur égard. C'est le cas des jeux dans lesquels le joueur qui choisit une armée infidèle devient fort et celui qui choisit une armée arabe devient faible. Il en est de même des jeux qui inculque à l'enfant l'admiration des clubs sportifs mécréants et des noms des sportifs mécréants.
- les jeux qui comportent des images nues des parties intimes du corps humain, et des jeux qui offrent au gagnant la photo d'une personne toute nue. Il en est de même des jeux qui corrompent les mœurs tels que ceux qui reposent sur l'idée de se sauver avec sa bien aimée devant les méchants ou le monstre.
- les jeux qui reposent sur les jeux de hasard et la mayasir.
- la musique dont l'interdiction est bien connue en Islam.
- ils portent préjudice au corps notamment les yeux et les nerfs et s'accompagnent d'effets sonores nocifs pour les oreilles. En plus, les études récentes ont prouvé que ces jeux provoquent l'accoutumance, nuisent au système nerveux, créent tension et nervosité chez les enfants.
- Ils inculquent à leurs pratiquants la violence, la criminalité, la banalisation du meurtre comme c'est le cas dans le célèbre jeu Doom.



- Ils changent la réalité pour l'enfant et le plongent dans le monde imaginaire de choses impossibles telles que le retour à la vie ici-bas après la mort et la possession d'une force extraordinaire qui n'existe pas en réalité et la représentation d'êtres extraterrestres, etc.

Nous avons multiplié les exemples des dangers que les jeux comportent dans le domaine des croyances et leurs inconvénients du point de vue religieux parce que beaucoup de pères et de mères n'y font pas attention et amènent leurs enfants aux salles de jeu pour les divertir. Il convient de prêter attention au fait qu'il n'est pas permis d'organiser une loterie autour de ces jeux, même dans les cas où leur pratique est licite. En effet, ils ne constituent pas des instruments de djihad et ne procurent pas la force utile dans le djihad.